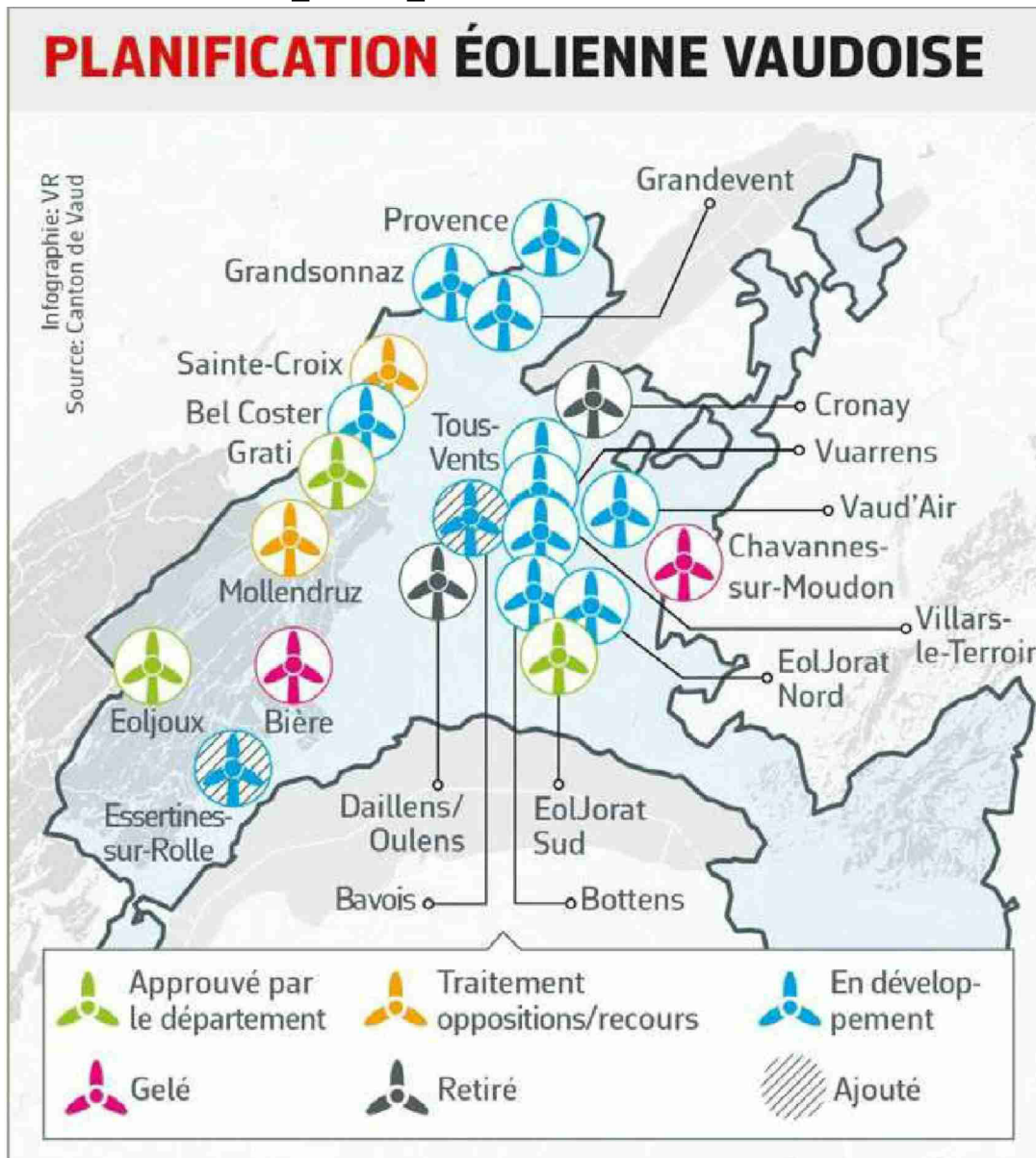


ÉNERGIE La nouvelle carte suisse des vents conforte l'ambition vaudoise.

Sur le papier, 151 éoliennes



JÉRÔME CACHIN

La nouvelle carte des vents établie par l'Office fédéral de l'énergie (Ofen) conforte le canton de Vaud dans sa planification des éoliennes. La carte, publiée au mois de mai, montre que le canton de Vaud recèle vraisemblablement le plus fort potentiel de toute la Suisse. Vu la taille du canton et son emplacement sur le plateau, ce constat de l'Ofen ne surprend pas.

Responsable du dossier éolien dans l'institution, Markus Geissmann est venu hier à Lausanne face à la presse pour cautionner la politique conduite par Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat vaudoise en charge de l'environnement. Même en soustrayant la surface du Léman, que la carte des vents montre comme une des zones les plus venteuses, «on peut dire que Vaud est numéro un, surtout grâce au Gros-de-Vaud et aux crêtes du Jura». Mais une bonne partie de la Broye est exclue, à cause du rayon de 20 km autour de l'aérodrome qui rend l'éolien inexploitable.

Les procédures ne sont pas plus longues qu'ailleurs

C'est bien un quart de la production électrique vaudoise que le Conseil d'Etat du canton entend tirer des pales des éoliennes. Cette proportion, qui équivaut à la part actuelle du nucléaire, ne sera atteinte qu'avec la réalisation de l'ensemble des projets inclus dans la planification des éoliennes. Il y a

toujours un total de 19 projets de parcs éoliens sur sol vaudois, pour un total de 151 mâts. Deux ont été retirés pour cause de rejet en votation populaire communale (Daillens/Oulens) ou d'abandon spontané (Cronay). Deux autres ont été ajoutés: six mâts à Essertines-sur-Rolle et cinq à Bavois.

LE CHIFFRE

19 le nombre de projets de parcs éoliens sur le sol vaudois, pour un total de 151 mâts.

La ministre vaudoise de l'Environnement se félicite que la planification éolienne soit en phase avec la stratégie énergétique 2050 de sortie du nucléaire. Rien de bien nouveau à annoncer, car malgré les nombreux parcs éoliens projetés et le fort potentiel, il n'y a toujours pas le moindre mât éolien dans le canton. Pour le syndic de Vallorbe Stéphane Costantini, lui aussi invité à appuyer la ministre, le projet d'un parc de six mâts qu'il défend («Sur Grati», sur les trois communes de Premier, Vaulion et Vallorbe), pourrait être réalisé d'ici à 2020-2021. Il deviendrait ainsi le premier parc éolien vaudois. À moins que le projet de Sainte-Croix ne lui brûle la politesse.

Les procédures ne sont pas plus longues qu'ailleurs en Suisse. Et les opposants pas moins virulents. Et pas moins combattus, à entendre Jacqueline de Quattro: «Les 'not in my backyard' (ré: «pas dans mon arrière-cour»), je

« Vaud est numéro un, surtout grâce au Gros-de-Vaud et aux crêtes du Jura. »

JACQUELINE DE QUATTRO
CONSEILLÈRE D'ÉTAT VAUDOISE
EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

commence à en avoir un peu assez. Il faut discuter de ce sujet sans faire peur aux gens, sans dire à des élus 'je ne voterai plus pour toi si tu soutiens l'éolien'. Ce n'est pas digne d'une démocratie.»

La fédération des associations vaudoises opposées aux projets, regroupée sous la bannière Paysage-Libre Vaud, lançait vendredi un cri d'alarme: selon elle, les infrasons et basses fréquences émises par les éoliennes ont des effets néfastes sur la santé d'une partie des riverains. Paysage-Libre Vaud présentait vendredi une revue de littérature scientifique en ce sens. Des arguments balayés par Cornelis Neet, directeur général de l'environnement: «Les émissions sont au-dessous du seuil de perception humaine et il n'y a aucune nuisance sur la santé», affirme-t-il en s'appuyant lui aussi sur des études scientifiques. Les responsables de Paysage-Libre Vaud seront reçus au mois d'août pour évoquer cette question.